



Avertissement agricole : Mildiou de la vigne. (20/06/2018)

A l'attention des animateurs des radios locales des 48 Wilayas pour diffusion

Un avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux, signalant que : Les contaminations du mildiou continuent de faire leurs apparitions sur feuilles et même sur grappes de vigne au niveau de plusieurs régions viticoles du Centre, Est et Ouest du pays ; S'ajoute à cela, les conditions météorologiques qui prévalent en ce moment (températures et humidité élevée, sont propices à la dissémination de cette maladie connue pour son caractère épidémique et dévastateur.

A cet effet, il est vivement recommandé aux viticulteurs ayant détectés les attaques du mildiou de procéder, dès à présent, à des traitements fongicides curatifs à l'aide de produits appropriés et homologués visant essentiellement à stopper la propagation de cette maladie.

Les vignobles non encore contaminés et situés dans des zones à risque, doivent être protégés par un traitement préventif à l'aide d'un fongicide approprié afin d'empêcher l'installation de cette maladie.